



COMPTE RENDU DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 15/04/2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 08.04.2024, s'est réuni en séance ordinaire le 15 avril 2024 à 18h00, aux ateliers municipaux 18 route de Nogent à BEINE-NAUROY, sous la présidence de Mr Romain BONHOMME, Maire.

Etaient présents : Mr Romain BONHOMME, Mr Aurélien MICHAUX, Mme Catherine DE PREMONVILLE, Mr Antonio ANTUNES (est arrivé au point n° 5), Mme Maud SAUVAGEOT, Mme Marie-Dominique BEAUDOIN, Mme Nathalie GAVEAU, Mr Fabrice GALLOIS, Mme Christine MIGEON, Mr Benjamin VERZEAUX, Mme Claire PIERROT.

Absents excusés ayant donné procuration : Mme HATTAT a donné procuration à Mme DE PREMONVILLE, Mr LUX a donné procuration à Mr MICHAUX.

Absente : Mme Jennifer MURIAS-LAMBERT

Secrétaire de séance : Mme DE PREMONVILLE

DÉLIBÉRATIONS PRISES

1- APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la séance du 18 mars 2024.

2- AUTORISATION DE SUPPRIMER DES DOCUMENTS DU FONDS DE LA BIBLIOTHEQUE

Monsieur le Maire propose de définir une politique de régularisation des collections de la bibliothèque municipale et d'en définir les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la bibliothèque.

Monsieur le Maire propose d'autoriser la bibliothécaire à procéder à la mise en œuvre de la politique de régularisation des collections.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'élimination de documents du fonds de la bibliothèque selon les modalités évoquées.

3- DEMANDES DE SUBVENTION POUR LA DÉMOLITION DE LA FRICHE FREULET

Monsieur le Maire expose le projet de développement d'un pôle commercial sur la friche Freulet (où se situaient les anciens ateliers communaux). Il expose l'état de dégradation du bâtiment et la nécessité de sécuriser le site. Pour cela, il convient de déconstruire ce bâtiment.

Le bilan estimatif des dépenses pour ces travaux de démolition s'élève à 43 840 € HT.

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du conseil de solliciter des cofinanceurs et de faire une demande de subvention auprès de la Région Grand Est et auprès du Fonds Vert.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le projet de démolition ainsi que les demandes de subventions.

4- CONVENTION DE MUTUALISATION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention de services communs entre la commune de Beine-Nauroy et la Communauté Urbaine du Grand Reims arrive à échéance et qu'elle doit être renouvelée pour une durée de 6 ans.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de cette convention.

5- FONDS DE CONCOURS VOIRIES RUE ST RÉMI

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Communauté Urbaine du Grand Reims va entreprendre les travaux de requalification de la rue St Rémi pour un montant estimé à 288 432 € HT.

A cette occasion, la commune a souhaité la mise en œuvre de matériaux plus esthétiques, au titre de l'embellissement de sa commune avec mise en place de pavés GIRPAV.

L'estimation du surcoût lié à cette opération s'élève à environ 14 375 € dont la commune assurera le financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité s'engage à verser ce fonds de concours à la CUGR.

POINTS DIVERS (non délibératifs)

- Terrain de foot

Monsieur Michaux, adjoint en charge des associations, informe le conseil que le Club de foot de Beine-Nauroy va débiter ses entraînements sur le terrain en herbe à compter du 6 mai.

- Ferme pédagogique

Mesdames Gaveau et Beaudoin informent le conseil qu'elles ont rencontrées Mme Denis, paysagiste à Beine-Nauroy, et les référentes de la ferme pédagogique de Jonchery sur Vesle. Elles ont échangé sur la possibilité de mettre en place un projet de ferme pédagogique couplé d'un espace de détente et de sensibilisation à la nature (projets d'éveil, ateliers sur la sensibilisation à la nature...)

- Vidéoprotection

Monsieur Antunes, adjoint en charge des travaux, informe le conseil que les travaux d'installation de la vidéosurveillance débuteront pour l'été.

Dates à retenir :

- 28 avril : BROCANTE
- 6 mai : BUS FRANCE SERVICES à 13h30, place de la mairie
- 8 mai : CÉRÉMONIE
- 13 mai : Réunion de MUNICIPALITÉ à 18h00
- 17 mai : FÊTE des VOISINS organisée par le Comité des Fêtes (cour Diakow, à partir de 19h)

La Conseillère Municipale,
Catherine DE PREMONVILLE



Le Maire,
Romain BONHOMME

